

GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES

Version 1.0
10 Juillet 2019





Création/Modification d'une DUM

Flux : Partenaire → ADII

Fréquence : Au fil de l'eau

Nom du fichier : DUM_AAAAMMJJHHMMSS.XML

1. Sauvegarde/Validation/Enregistrement de la DUM

Cette fonctionnalité permet de créer une DUM suite à la réception d'un message EDI de fonction :

- 0 : sauvegarde ;
- 1 : validation ;
- 2 : enregistrement ;

Les éléments du message sont décrits sur le tableau suivant :

Donnée	Occurrence	Type et format	Valeurs	Commentaire
Entête du message	1			Obligatoire
Numéro de message	1	Numérique Max de 19 chiffres		Oui
Date du message	1	Date AAAA-MM-JJTHH:MM:SS		Oui
Fonction du message	1	Numérique sur (1) position	= 0 (cas de création) = 1 (cas de validation) = 2 (cas d'enregistrement)	Oui
Entête de la Déclaration	1			Obligatoire
Type DUM	1	Texte sur (4) caractères	= DUM (cas de DUM normale) = SDUM (cas de SOUS-DUM)	Oui. Code interne à l'ADII utilisé pour caractériser la DUM et la Sous-DUM.
Régime Déclaration	1	Numérique sur (3) positions		Oui. Se référer aux listes de codes de la circulaire 5617/312 du 21/10/2016
Bureau Dédouanement	1	Numérique sur (3) positions		Oui. Se référer aux listes de codes de l'annexe I-02 de la RDII
Bureau Entrée Sortie	1	Numérique sur (3) positions		Oui si le régime de la déclaration est un régime de transit ou le champ DUM combinée est égal à 1 Se référer aux listes de codes de l'annexe I-02 de la RDII
Lieu de stockage ES	1	Numérique sur (6) positions		Oui. Obligatoire si le régime de la déclaration est un régime de transit ou le champ DUM combinée



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



				est égal à 1. Se référer aux listes de codes appropriées de l'ADII.
Arrondissement et lieu de stockage	1			Obligatoire
Arrondissement	1	Numérique sur (6) positions		Se référer aux listes de codes appropriées de l'ADII
Lieu de stockage	0..1	Alpha - [6]		Oui sauf pour les régimes de cession
Indicateurs	1			Obligatoire
DUM Anticipée	1	Numérique	0,1	Obligatoire sauf en cas de modification. égale à 1, si la version est déclarée anticipée
DUM combinée	1	Numérique	0,1	Obligatoire sauf en cas de modification. égale à 1, si la DUM est combinée
Référence DUM initiale	1	Numérique sur (17) positions		Obligatoire si le type DUM égale à « SDUM ».
Modification	1			
Référence DUM définitive	1	Numérique sur (17) positions		Oui. la Référence définitive d'une DUM à modifier est obligatoirement fournie dans le cadre d'une transaction 2, et uniquement dans ce cas (modification après enregistrement de la DUM).
DUM enregistrée	1	Numérique	0,1	Oui. égale à 1, si la DUM est enregistrée
Déclarant (Opérateur)	1			Obligatoire
Code déclarant	1	Texte sur (10) positions		Oui. CIN de l'utilisateur déclarant.
Identifiant opérateur	1	Numérique		Oui si le champ ICE n'est pas fourni. Identifiant de l'opérateur déclarant
ICE	1	Numérique		Oui si le champ Identifiant de l'opérateur n'est pas fourni. Identifiant Commun des Entreprises.
Numéro Répertoire	1	Numérique sur (4) positions		Oui si l'opérateur déclarant est un transitaire
Expéditeur / Exportateur / Cédant	0..1			Obligatoire
Identifiant opérateur	1	Numérique		Oui si le champ ICE n'est pas fourni et s'il s'agit d'un régime export ou cession. Identifiant de l'opérateur déclarant
ICE				Oui si le champ Identifiant de l'opérateur



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



	1	Numérique		n'est pas fourni et s'il s'agit d'un régime export ou cession. Identifiant Commun des Entreprises.
Nom de l'opérateur expéditeur	0..1	Texte sur (50) positions		Non. Optionnel que dans le cas d'import.
Adresse Expéditeur	0..1	Texte sur (128) positions		Non. Optionnel que dans le cas d'import.
Destinataire / Importateur / Cessionnaire	0..1			Obligatoire
Identifiant opérateur	1	Numérique		Oui si le champ ICE n'est pas fourni et s'il s'agit d'un régime import ou cession. Identifiant de l'opérateur déclarant
ICE	1	Numérique		Oui si le champ Identifiant de l'opérateur n'est pas fourni et s'il s'agit d'un régime import ou cession. Identifiant Commun des Entreprises.
Nom de l'opérateur Destinataire	0..1	Texte sur (50) positions		Non. Optionnel que dans le cas d'export.
Adresse Destinataire	0..1	Texte sur (128) positions		Non. Optionnel que dans le cas d'export.
Opérateur pour lequel est engagée l'opération	0..1			Non obligatoire
Identifiant opérateur	1	Numérique		Non obligatoire, à renseigner si le champ ICE n'est pas fourni. Identifiant de l'opérateur déclarant
ICE	1	Numérique		Non obligatoire, à renseigner si le champ Identifiant de l'opérateur n'est pas fourni. Identifiant Commun des Entreprises.
Facture	1			Obligatoire
Conditions Livraison	0..1	Texte sur (3) positions		Oui. Code Incoterm obligatoire sauf dans le cas de régime de transit ou cession Se référer aux listes de codes de la chambre de commerce internationale (ICC)
Montant total facturé	1	Numérique sur (13,3) positions		Oui.
Devise Montant facturé	0..1	Texte sur (3) positions		Oui. Code devise obligatoire sauf dans le cas de régime de cession Se référer aux listes de codes de la norme ISO 4217
Totaux	1			Obligatoire
Montant Fret	0..1	Numérique sur (13,3) positions		Oui si l'incoterm l'exige. En dirhams
Montant Assurance	0..1	Numérique sur (13,3) positions		Oui si le régime n'est pas de transit ou cession. En dirhams
Poids brut total	1	Numérique sur (13,3) positions		Oui. Poids brut total (en kg) de la marchandise
Aconage et Autres frais	0..1	Numérique sur (13,3) positions		Non. Facultatif si le régime n'est pas de transit ou cession
Paiement	1			Obligatoire
Mode Paiement	1	Numérique sur (1) position		Obligatoire



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



				1 (Comptant) ou 2 (Crédit d'enlèvement)
Numéro Crédit Enlèvement	0..1	Numérique sur (10) positions		Obligatoire si Mode Paiement = 2
Localisation de la marchandise	0..1			Obligatoire avec condition
Pays Provenance	0..1	Texte sur (2) positions	ISO 3166-1 alpha-2	Obligatoire si le régime est d'import ou de transbordement et ne doit pas être servi si le régime est d'export ou interne. Se référer aux listes de codes appropriées de l'ISO 3166-1 alpha-2
Référence de déclaration d'export	0..1	Texte sur un maximum de (60) caractères		Facultative si le pays de provenance est l'un des pays QUAD (Jordanie, Tunisie, Egypte) ou bien l'Argentine.
Pays Destination	0..1	Texte sur (2) positions	ISO 3166-1 alpha-2	Obligatoire si le régime est d'export ou de transbordement et ne doit pas être servi si le régime est d'import ou interne. Se référer aux listes de codes appropriées de l'ISO 3166-1 alpha-2
Date du voyage	0..1	Date au Format: JJ/MM/AAAA		Obligatoire si le régime est d'import
Transbordement	0..1			Obligatoire avec condition
Mode Transport Transbordement	0..1	Texte sur (2) positions	1: Maritime 2: Aérien 3: Routier	Obligatoire si le régime est de transbordement
Moyen Transport transbordement	0..1	Texte sur un maximum de (50) caractères	Numéro IMO	Obligatoire si le mode de transport pour transbordement = 1 Se référer aux listes de codes appropriées des Numéros IMO
Document précédent	0..1			Obligatoire
Type Document	1	Numérique sur (2) positions	0 : DUM 1 : Carnet TIR ou ATA ou D17/D18	Obligatoire
Référence DUM	0..1	Numérique sur (17) positions		Obligatoire si le type document =0
Référence Carnet	0..1	Numérique		Obligatoire si le type document =1
Numéro Volet	0..1	Numérique		Obligatoire si le type document =1
Date Etablissement	0..1	Date au Format: JJ/MM/AAAA		Obligatoire si le type document =1
Caution	0..1			Obligatoire
Demande Dispense	1	Numérique sur (1) position	0,1	Obligatoire égale à 1, si demande de dispense de caution
Type de caution	0..1	Texte sur (2) positions	01 : Bancaire 02 : Mixte 03 : Sur engagement des entreprises exportatrices 04 : Global pêche 05 : Global industrie 06 : Mutuel 07 : Dispense 08 : Consignation 09 : Dispense au	Obligatoire si la demande de dispense=0



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



			profit des donneurs d'ordre 10 : Moral 11 : Sur engagement personnel 13 : Cautionnement CCM 12 : Engagement des entreprises exportatrices ZF	
Numéro Décision	0..1	Texte sur (11) positions		Obligatoire si le type de la caution nécessite une décision N° Décision de caution Format = 1 caractère + année + n° de série
Code Banque	0..1	Texte sur (3) positions		Obligatoire si le type de caution est bancaire Facultatif si le type de caution est mixte Se référer aux listes de codes de BKAM
Code Agence	0..1	Texte sur (7) positions		Obligatoire si le type de caution est bancaire Facultatif si le type de caution est mixte Se référer aux listes de codes de BKAM
Indicateur Consignation	1	Numérique sur (1) position	0,1	Obligatoire égale à 1, si le type de caution est consignation égale à 1 si le type de caution est mixte et la banque n'est pas fournie égale à 0, dans les autres cas
Demandes diverses	0..n			Non obligatoire
Code Type Demande	1	Numérique sur (2) positions	« 01 »	Obligatoire
Données paramètres	1	Texte sur un maximum de (128) positions		Obligatoire
Pré-apurement DS	0..n			Non obligatoire Facultatif si le régime permet le pré-apurement DS
Numéro Ligne Pré-apurement	1	Numérique sur (3) positions		Obligatoire
Type DS	1	Texte sur (2) positions	01 : Déclaration sommaire 03 : DS MEAD 04 : EPCST 05 : Etat de Dépotage 06 : Eclatement titre de transport 07 : PEC de carnet TIR	Obligatoire Se référer aux listes de codes appropriées de l'ADII
Référence DS	1	Numérique sur (17) positions		Obligatoire
Référence Lot	1	Texte sur (17) positions		Obligatoire
Lieu Chargement	1	Texte sur (5) positions	UN/LOCODE	Obligatoire Se référer aux listes de codes appropriées d'UN/LOCODE
Imputations de titre de change	0..n			Obligatoire si la DUM contient au moins un article avec paiement
Manuel	0..n			Obligatoire si la DUM contient au moins un



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



				article avec paiement et aucune imputation titre de change PORTNET n'est servie
Numéro Ligne Imputation TC	1	Numérique sur (3) positions		Obligatoire
Type Titre Change	1	Texte sur (2) positions	CI : Licence d'importation EI : Engagement d'importation DP : Déclaration préalable d'importation EC : Engagement de changes CE : licence d'exportation	Obligatoire
Code Banque TC	1	Texte sur (3) positions		Obligatoire Se référer aux listes de codes de BKAM
Code Agence TC	1	Texte sur (7) positions		Obligatoire Se référer aux listes de codes de BKAM
Numéro TC	1	Numérique sur (6) positions		Obligatoire
Date Enregistrement TC	1	Date Format utilisé : JJ/MM/AAAA		Obligatoire
Quantité Imputée	1	Numérique sur (13,3) positions		Obligatoire
Unité de mesure	1	Texte sur (3) positions		Obligatoire
Valeur imputée	1	Numérique sur (13,3) positions		Obligatoire
Devise imputation	1	Texte sur (3) positions		Obligatoire Se référer aux listes de codes de la norme ISO 4217
PortNet	0..n			Obligatoire si la DUM contient au moins un article avec paiement et aucune imputation titre de change Manuel n'est servie
Type Titre Change	1	Texte sur (2) positions	CI : Licence d'importation EI : Engagement d'importation DP : Déclaration préalable d'importation EC : Engagement de changes CE : licence d'exportation	Obligatoire
Numéro TC	1	Numérique sur (19) positions		Obligatoire
Code NGP	1	Numérique sur (10) positions		Obligatoire
Pays Origine	1	Texte sur (2) positions	ISO 3166-1 alpha-2	Obligatoire Se référer aux listes de codes appropriées de l'ISO 3166-1 alpha-2



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



Quantité Imputée	1	Numérique sur (13,3) positions		Obligatoire
Valeur imputée	1	Numérique sur (13,3) positions		Obligatoire
Articles	1..n			Obligatoire
Numéro Article	1	Numérique sur (3) positions		Obligatoire
Contenant				Obligatoire
Nombre Contenants	0..1	Numérique sur (6) positions		Obligatoire le type contenant est dénombrable
Type Contenant	1	Texte sur (3) positions		Obligatoire Se référer aux listes de codes appropriées de l'ADII
Marque	0..1	Texte sur un maximum de (64) positions		Obligatoire le type contenant est dénombrable Si type contenant = conteneur (005) : format marque = 4 caractères + 7 chiffres; 4 caractères + 7 chiffres (au nombre de contenant)
Marchandise				
Code NGP	1	Numérique sur (10) positions		Obligatoire
Désignation commerciale	0..1	Texte sur un maximum de (256) positions		Non Obligatoire
Pays d'origine	1	Texte sur (2) positions	ISO 3166-1 alpha-2	Obligatoire Se référer aux listes de codes appropriées de l'ISO 3166-1 alpha-2
Indicateur de Paiement	1	Numérique sur (1) position	0,1	Obligatoire égale à 1, si opération réalisée avec paiement
Indicateur Occasion	1	Numérique sur (1) position	0,1	Obligatoire égale à 1, si Occasion
Valeur et Quantités				
Valeur déclarée	1	Numérique sur (13,3) positions		Obligatoire
Quantité Article	1	Numérique sur (13,3) positions		Obligatoire
Unité de mesure	1	Texte sur (3) caractères		Obligatoire
Poids net Article	1	Numérique sur (13,3) positions		Obligatoire
Unité normalisée	1	Texte sur (3) caractères		Obligatoire
Quantité normalisée	1	Numérique sur (13,3) positions		Obligatoire
Code Référence Accord Article	0..1	Numérique sur un maximum de (40) positions		Non Obligatoire Se référer aux listes de codes appropriées de l'ADII
Code Référence Franchise	0..1	Numérique sur un maximum de (10) positions		Non Obligatoire Se référer aux listes de codes appropriées de l'ADII
Propriétés Complémentaires	0..n			Obligatoire si le Tarif l'exige
Code Propriété	1	Texte sur un maximum de (20) positions		Obligatoire
Type Propriété	1	Texte sur (1) position	N : Numérique L : Liste	Obligatoire
Valeur Propriété	1	Texte sur un maximum de (20) positions		Obligatoire égale au code de l'élément de la liste si Type



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



				Propriété = L
Imputations compte RED				
Numéro Ligne Imputation compte RED	1	Numérique sur (3) positions		Obligatoire
Numéro Compte RED	1	Numérique sur (17) positions		Obligatoire
Code NGP RED	1	Numérique sur (10) positions		Obligatoire
SPO-Num RED	1	Numérique sur (3) positions		Obligatoire
Quantité Nette Imputée	0..1	Numérique sur (13,3) positions		Obligatoire si imputation déchets = 0 (Sinon, à ne pas servir)
Quantité Brute Imputée	1	Numérique sur (13,3) positions		Obligatoire
Indicateur de déchets taxables	0..1	Numérique sur (1) position	0,1	Obligatoire si imputation déchets = 0 et le compte RED imputé n'est pas d'export (Sinon, à ne pas servir) égal à 1, si déchets taxables
Imputation déchets	1	Numérique sur (1) position	0,1	Obligatoire égal à 1, si déclaration d'Imputation de déchets
Moyens de transport				
Numéro d'ordre	1	Numérique sur maximum (3) positions		Obligatoire
Référence du moyen de transport	1	Texte sur un maximum de (240) positions		Obligatoire
Matricule	1	Texte sur un maximum de (240) positions		Obligatoire
Type de moyen de transport	1	Texte sur un maximum de (3) positions		Obligatoire
Date estimative	1	DateTime Format utilisé : AAAA-MM-JJTHH:mm:ss		Obligatoire

Accusé de réception

Flux : ADII → Partenaire

Fréquence : A chaque réception d'un message

Nom du fichier : ACK_Séquence_DUM_AAAAMMJJHHMMSS.XML

Où « Séquence » : est un numéro séquentiel.

Le message accusé aura la structure suivante :

Donnée	Occurrence	Type et format	Valeurs	Commentaire
Header	1			Obligatoire
Numéro de message	1	Numérique Max de 19 chiffres	= n° du message objet de l'accusé	Obligatoire



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



Date du message	1	Date AAAA-MM-JJ HH:MM:SS		Obligatoire
Type du message	1	Texte sur (3) caractères	REP réponse	Obligatoire
Accusé	1			Obligatoire
Référence DUM	1	Alphanumérique sur 18 positions	Référence de la DUM (sur 17 chiffres) préfixée par une lettre P (provisoire) ou D (définitive).	Obligatoire si l'opération est OK Référence provisoire dans le cas des fonctions 0 et 1. Référence définitive dans le cas de la fonction 2.
Code	1	Texte sur (3) caractères	OK : Acceptation NOK : Rejet	Obligatoire
Description	1	Texte sur un max de 256 caractères	Message d'information en cas de succès. Description de l'erreur en cas d'échec.	Obligatoire
Propriétés Complémentaires	0..n			Optionnel
Code Propriété	1	Texte sur un maximum de (20) caractères		
Libellé Propriété	1	Texte sur un maximum de (255) caractères		
Type Propriété	1	Texte sur (1) caractère	N : Numérique L : Liste	
Code NGP	1	Numérique sur (10) positions		
Numéro Article	1	Numérique sur (3) positions		
Valeurs Propriétés Complémentaires	0..n			Obligatoire si la propriété est de type L.
Code Valeur Propriété	1	Texte sur un maximum de (40) caractères		
Libellé Valeur Propriété	1	Texte sur un maximum de (2000) caractères		
Documents exigibles	0..n			Optionnel
Nom document	1	Texte sur un maximum de (1000) caractères		
Portée	1	Texte sur (1)	A : portée article	



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



		caractère	D : portée déclaration	
Numéro Article	0..1	Numérique sur (3) positions		Obligatoire si portée=A
Devis	0..1			Optionnel
Taxes	1..n			
Code taxe	1	Texte un maximum de (40) caractères		
Description	1	Texte un maximum de (255) caractères		
Montant	1	Numérique		
Sous-taxes	1..n			
Code taxe	1	Texte un maximum de (40) caractères		
Détail taxe	1	Texte un maximum de (60) caractères		
quantité	1	Numérique		
Assiette	1	Numérique (13,3) Max de 13 chiffres		
Montant	1	Numérique		

Règles de gestion

N°	Cas d'utilisation	Description de la règle de gestion	Message envoyé en cas de non satisfaction de la règle
1	<i>Sauvegarder</i>	Le bureau dédouanement doit être fourni	<i>Bureau dédouanement : Donnée manquante</i>
2	<i>Sauvegarder</i>	Le Régime doit être fourni	<i>Régime : Donnée manquante</i>
3	<i>Sauvegarder</i>	L'Opérateur déclarant doit être fourni	<i>Opérateur Déclarant : Donnée manquante</i>
4	<i>Sauvegarder</i>	Une ligne d'imputation de compte RED ne peut être supprimée si elle est déjà affectée du certificat de décharge.	<i>Ligne d'imputation de compte RED {0} ne peut être supprimée : Ligne déjà affectée à un certificat de décharge</i>
5	<i>Sauvegarder</i>	La DUM ne peut être modifiée si le Transit est déjà déchargé.	<i>La DUM ne peut être modifiée : Transit déjà déchargé</i>
6	<i>Sauvegarder</i>	Une ligne d'imputation de compte RED ne peut être supprimée ou modifiée si elle est déjà comptabilisée.	<i>Ligne d'imputation de compte RED {0} ne peut être supprimée : Ligne déjà comptabilisée</i>
7	<i>Sauvegarder</i>	Une ligne d'imputation de compte RED ne peut être modifiée si elle est déjà affectée du certificat de décharge.	<i>Ligne d'imputation de compte RED {0} ne peut être modifiée : Ligne déjà affectée à un certificat de décharge</i>
8	<i>Sauvegarder</i>	Une ligne d'imputation de compte RED ne peut être modifiée ou modifiée si elle est déjà comptabilisée.	<i>Ligne d'imputation de compte RED {0} ne peut être modifiée : Ligne déjà comptabilisée</i>
9	<i>Sauvegarder</i>	Un article ne peut être supprimé (même dans une // version provisoire) s'il est rattaché à une ligne de compte RED qui // possède	<i>L'article numéro {0} ne peut être supprimé : il est rattaché à une ou plusieurs lignes d'imputations</i>



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



		une ou plusieurs lignes d'imputation (DUM version courante).	
10	<i>Sauvegarder</i>	La quantité d'un article rattaché à une ligne de compte ne peut pas prendre une valeur strictement inférieure à la quantité déjà déchargée de cette dernière.	<i>La quantité {0} de l'article numéro {1} ne peut être inférieure strictement à quantité déjà déchargée {2} de la ligne de compte qui lui est rattachée</i>
11	<i>Sauvegarder</i>	Au moment de la création d'une Sous DUM Si le paramètre "UNIQUE_SOUS_DUM" est positionné a 1 alors une DUM Initiale ne doit posséder qu'une seule Sous DUM	<i>Une dum initiale peut contenir au plus une sous dum</i>
12	<i>Sauvegarder</i>	Validation unitaire des champs numériques relatifs aux données complémentaires du tarif	<i>L'article ({0}) : La propriété TI ({1}) doit être numérique</i>
13	<i>Sauvegarder</i>	Un article ne peut pas être supprimé si le transit est déjà déchargé	<i>Article {0} : ne peut être supprimé (transit déchargé)</i>
14	<i>Sauvegarder</i>	La NGP d'un article ne peut pas être modifié si le transit est déjà déchargé	<i>Article {0} : NGP ne peut être modifiée (transit déchargé)</i>
15	<i>Sauvegarder</i>	L'unité de mesure d'un article ne peut pas être modifiée si le transit est déjà déchargé	<i>Article {0} : unité de mesure ne peut être modifiée (transit déchargé)</i>
16	<i>Sauvegarder</i>	Le pays d'origine d'un article ne peut pas être modifiée si le transit est déjà déchargé	<i>Article {0} : pays d'origine ne peut être modifié (transit déchargé)</i>
17	<i>Sauvegarder</i>	La quantité d'un article ne peut pas être modifiée si le transit est déjà déchargé	<i>Article {0} : quantité ne peut être modifiée (transit déchargé)</i>
18	<i>Sauvegarder</i>	Le poids d'un article ne peut pas être modifié si le transit est déjà déchargé	<i>Article {0} : poids net ne peut être modifié (transit déchargé)</i>
19	<i>Sauvegarder</i>	La valeur d'un article ne peut pas être modifiée si le transit est déjà déchargé	<i>Article {0} : valeur ne peut être modifiée (transit déchargé)</i>
20	<i>Sauvegarder</i>	Le montant droits et taxes suspendus d'un article ne peut pas être modifiée si le transit est déjà déchargé	<i>Article {0} : montant droits et taxes suspendus ne peut être modifié (transit déchargé)</i>
21	<i>Sauvegarder</i>	L'issu atpa d'un article ne peut pas être modifié si le transit est déjà déchargé	<i>Article {0} : issu atpa ne peut être modifié (transit déchargé)</i>
22	<i>Sauvegarder</i>	Un article ne peut pas être ajouté si le transit est déjà déchargé	<i>Article {0} : ne peut être ajouté (transit déchargé)</i>
23	<i>Sauvegarder</i>	Le Montant total ne doit pas être vide	<i>Montant total Information utilisée doit être non vide !!</i>
24	<i>Sauvegarder</i>	Le Poids brut ne doit pas être vide	<i>Poids brut total Information utilisée doit être non vide !!</i>
25	<i>Valider</i>	Toutes les règles de l'UC Sauvegarder sont applicables pour l'UC Valider.	*



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



25	Valider	Si la déclaration a été initiée par un agent, elle ne peut pas être validée	<i>L'utilisateur est un déclarant. La déclaration est provisoire et a été initiée par un agent</i>
26	Valider	La Sous DUM ne peut pas être validée si la déclaration initiale est inexistante	<i>Déclaration initiale : Inexistante</i>
27	Valider	La Sous DUM ne peut pas être validée si la déclaration initiale n'est pas enregistrée	<i>La déclaration initiale doit être enregistrée</i>
28	Valider	La Sous DUM ne peut pas être validée si la déclaration initiale est en attente d'acceptation par ordonnateur	<i>Version en attente d'acceptation par ordonnateur</i>
29	Valider	La Sous DUM ne peut pas être validée si la déclaration initiale est annulée	<i>La déclaration initiale doit être non annulée</i>
30	Valider	La Sous DUM ne peut pas être validée si la déclaration initiale présente une demande d'annulation en attente de traitement par l'ADII	<i>La déclaration initiale présente une demande d'annulation en attente de traitement par l'ADII</i>
31	Valider	La Sous DUM ne peut pas être validée si la déclaration initiale est bloquée	<i>La déclaration initiale doit être non bloquée</i>
32	Valider	La Sous DUM ne peut pas être validée si la déclaration initiale n'est pas provisionnelle	<i>La déclaration initiale n'est pas provisionnelle</i>
33	Valider	La Sous DUM ne peut pas être validée si la déclaration initiale est arrêtée	<i>La déclaration initiale est arrêtée</i>
34	Valider	Le code régime doit être servi	<i>Code régime : Donnée manquante</i>
35	Valider	Le régime doit être valide	<i>Le régime : {{0}} est non valide</i>
36	Valider	Le régime doit être un régime de dédouanement	<i>Code régime non DED</i>
37	Valider	Le régime doit admettre les déclarations provisionnelles	<i>Le régime doit admettre les déclarations provisionnelles</i>
38	Valider	Le Code bureau de douane doit être servi	<i>Code bureau de douane : Donnée manquante</i>
39	Valider	Le bureau de douane doit être valide	<i>Le bureau de douane : {{0}} est non valide</i>
40	Valider	Le Code opérateur déclarant doit être servi	<i>Code opérateur déclarant : Donnée manquante</i>
41	Valider	L'opérateur déclarant doit être valide	<i>L'opérateur déclarant : {{0}} est non valide</i>
42	Valider	L'opérateur doit disposer de l'IF	<i>L'opérateur {0} {{1}} ne dispose pas d'IF</i>
43	Valider	L'opérateur doit disposer de l'ICE	<i>L'opérateur {0} {{1}} ne dispose pas d'ICE</i>
44	Valider	La déclaration ne peut être anticipée si le régime n'admet pas le pré-apurement de la DS	<i>La déclaration ne peut être anticipée (car le régime n'admet pas le pré-apurement de la DS)</i>
45	Valider	Numéro du répertoire doit être servi si l'opérateur déclarant est transitaire	<i>Numéro du répertoire : Donnée manquante (car l'opérateur déclarant est transitaire)</i>
46	Valider	Numéro du répertoire ne doit pas être servi si l'opérateur déclarant	<i>Numéro du répertoire : Donnée inattendue (car l'opérateur déclarant n'est pas transitaire)</i>



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



		n'est pas transitaire	
47	Valider	Si le régime n'admet pas les déclarations combinées, la déclaration ne doit pas être spécifiée combinée	<i>Le régime n'admet pas les déclarations combinées</i>
48	Valider	Si le régime est de transit, le bureau de destination doit être servi.	<i>Code bureau de destination : Donnée manquante</i>
49	Valider	Si le régime est de transit, le bureau de destination doit être valide.	<i>Le bureau de destination : {{0}} est non valide</i>
50	Valider	Si la déclaration est spécifiée combinée, le bureau de destination doit être servi.	<i>Code bureau de destination : Donnée manquante</i>
51	Valider	Si la déclaration est spécifiée combinée, le bureau de destination doit être valide.	<i>Le bureau de destination : {{0}} est non valide</i>
52	Valider	Si la déclaration est spécifiée combinée et le régime est d'import, le bureau de destination doit admettre l'entrée de marchandises de l'étranger.	<i>Le bureau : {0}, n'admet pas l'entrée de marchandises de l'étranger</i>
53	Valider	Si la déclaration est spécifiée combinée et le régime est d'export, le bureau de destination doit admettre l'entrée de marchandises de l'étranger.	<i>Le bureau : {0}, n'admet pas la sortie de marchandises vers l'étranger</i>
54	Valider	Si la déclaration n'est pas spécifiée combinée, le bureau de destination ne doit pas être servi	<i>Code bureau d'entrée (ou de sortie) : Donnée inattendue</i>
54bis	Valider	Le lieu de stockage du bureau de destination est obligatoire	<i>Lieu de stockage 2 : information obligatoire.</i>
55	Valider	Le lieu de stockage du bureau de destination doit être valide	<i>Le lieu de stockage du bureau de destination : {{0}} est nonvalide</i>
56	Valider	Le lieu de stockage du bureau de destination doit être sous contrôle du bureau de destination de la déclaration	<i>Le lieu de stockage du bureau de destination : {0} n'est passus contrôle du bureau de destination de la déclaration : {1}</i>
57	Valider	Nom et (ou) adresse de l'opérateur expéditeur doivent être servis pour l'opérateur sans RC	<i>Nom et (ou) adresse de l'opérateur expéditeur : Données manquantes</i>
58	Valider	Numéro RC opérateur expéditeur doit être servi pour les opérateurs avec RC	<i>Numéro RC opérateur expéditeur : Donnée manquante</i>
59	Valider	Opérateur expéditeur doit être valide	<i>Opérateur expéditeur : {{0}} est non valide</i>
60	Valider	L'opérateur expéditeur, doit être égal à l'opérateur déclarant si ce dernier n'est pas transitaire ou est transitaire mais bloqué au sens transitaire et le régime indique que l'expéditeur est l'opérateur engagé de la déclaration, et n'est pas bloqué.	<i>L'opérateur expéditeur doit être égal à l'opérateur déclarant</i>



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



61	Valider	Numéro RC opérateur destinataire doit être servi	Numéro RC opérateur destinataire : Donnée manquante
62	Valider	L'opérateur destinataire doit être valide	L'opérateur destinataire : {{0}} est non valide
63	Valider	L'opérateur destinataire doit être égal à l'opérateur déclarant si ce dernier n'est pas transitaire ou est transitaire mais bloqué au sens transitaire et le régime indique que le destinataire est l'opérateur engagé de la déclaration, et n'est pas bloqué et est différent de l'opérateur expéditeur.	L'opérateur destinataire doit être égal à l'opérateur déclarant
64	Valider	L'opérateur destinataire doit être égal à l'opérateur déclarant si ce dernier n'est pas transitaire ou est transitaire mais bloqué au sens transitaire et le régime indique que le destinataire est l'opérateur engagé de la déclaration, et n'est pas bloqué et est différent de l'opérateur expéditeur.	L'opérateur engagé de la déclaration doit être le même que l'opérateur destinataire
65	Valider	L'opérateur déclarant de la sous DUM doit être égale à l'opérateur déclarant de la DUM initiale	L'opérateur déclarant de la sous DUM doit être égale à l'opérateur déclarant de la DUM initiale
66	Valider	L'opérateur destinataire doit être égal à l'opérateur déclarant si ce dernier n'est pas transitaire ou est transitaire mais bloqué au sens transitaire et le régime indique que le destinataire est l'opérateur engagé de la déclaration, et n'est pas bloqué et est différent de l'opérateur expéditeur.	Transitaire bloqué : L'opérateur engagé de la déclaration doit être le même que l'opérateur destinataire
67	Valider	Si la déclaration n'est pas initiale, le Nom et (ou) adresse de l'opérateur destinataire doivent être servi	Nom et (ou) adresse de l'opérateur destinataire : Données manquantes
68	Valider	L'opérateur expéditeur doit être valide	L'opérateur expéditeur : {{0}} est non valide
69	Valider	L'opérateur destinataire doit être différent de l'opérateur expéditeur si le régime est de cession.	L'opérateur destinataire doit être différent de l'opérateur expéditeur
70	Valider	L'opérateur engagé doit être autorisé à déclarer dans le bureau de douane	L'opérateur engagé n'est pas autorisé à déclarer dans le bureau de douane
71	Valider	L'opérateur engagé doit être autorisé à agir sous le régime douanier	L'opérateur engagé n'est pas autorisé à agir sous le régime douanier
72	Valider	Code incoterm doit être servi	Code incoterm : Donnée manquante
73	Valider	L'incoterm doit être valide	L'incoterm : {{0}} est non valide
74	Valider	Code devise doit être servi	Code devise : Donnée manquante
75	Valider	La devise doit être valide	La devise : {{0}} est non valide
76	Valider	Montant fret doit être servi	Montant fret : Donnée manquante (car l'incoterm



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



			<i>l'exige)</i>
77	<i>Valider</i>	Le poids net déclaré de la marchandise doit être inférieur au poids brut déclaré	<i>Le poids net déclaré de la marchandise : {0} doit être inférieur au poids brut déclaré : {1}</i>
78	<i>Valider</i>	<i>Le total des poids net des sous DUMs ne doit pas dépasser le poids net déclaré dans la DUM initiale</i>	<i>Le total des poids net des sous DUMs ({0}) dépasse le poids net déclaré dans la DUM initiale ({1})</i>
79	<i>Valider</i>	<i>Le total des poids brut des sous DUMs ne doit pas dépasser le poids brut déclaré dans la DUM initiale</i>	<i>Le total des poids brut des sous DUMs ({0}) dépasse le poids brut déclaré dans la DUM initiale ({1})</i>
80	<i>Valider</i>	<i>Le total des valeurs des sous DUMs ne doit pas dépasser la valeur déclarée dans la DUM initiale</i>	<i>Le total des valeurs des sous DUMs ({0}) dépasse la valeur déclarée dans la DUM initiale ({1})</i>
81	<i>Valider</i>	<i>Code mode paiement doit être servi</i>	<i>Code mode paiement : Donnée manquante</i>
82	<i>Valider</i>	<i>Crédit d'enlèvement doit être servi si le mode de paiement est Crédit d'enlèvement</i>	<i>Crédit d'enlèvement : Donnée manquante</i>
83	<i>Valider</i>	Le Crédit d'enlèvement doit appartenir à l'opérateur	<i>Le crédit d'enlèvement n'appartient pas à l'Opérateur</i>
84	<i>Valider</i>	Le Crédit d'enlèvement ne doit pas être bloqué	<i>Le crédit d'enlèvement est bloqué</i>
85	<i>Valider</i>	Le Crédit d'enlèvement ne doit pas être bloqué pour la DUM	<i>Le crédit d'enlèvement est bloqué pour la DUM</i>
86	<i>Valider</i>	Le crédit d'enlèvement doit être ouvert auprès du bureau d'enregistrement de la déclaration	<i>Le crédit d'enlèvement n'est pas ouvert auprès du bureau d'enregistrement de la déclaration</i>
87	<i>Valider</i>	Code pays provenance doit être servi	<i>Code pays provenance : Donnée manquante</i>
88	<i>Valider</i>	Code pays destination doit être servi	<i>Code pays destination : Donnée manquante</i>
89	<i>Valider</i>	Pays provenance doit être valide	<i>Pays provenance : {0} invalide</i>
90	<i>Valider</i>	Si le régime est d'importation, le pays de provenance doit être différent du Maroc	<i>Le pays de provenance doit être différent du Maroc</i>
91	<i>Valider</i>	Si le régime est d'exportation, le pays de provenance doit être Maroc	<i>Le pays de provenance doit être le Maroc</i>
92	<i>Valider</i>	Pays destination doit être valide	<i>Pays destination : {0} invalide</i>
93	<i>Valider</i>	Code pays d'origine doit être servi	<i>Code pays d'origine : Donnée manquante</i>
94	<i>Valider</i>	Pays d'origine doit être valide	<i>Le pays d'origine : ({0}) est non valide</i>
94bis	<i>Valider</i>	Le lieu de stockage est obligatoire	<i>Lieu de stockage : information obligatoire.</i>
95	<i>Valider</i>	Le lieu de stockage doit être valide	<i>Le lieu de stockage : ({0}) est non valide</i>
96	<i>Valider</i>	Dans une ligne de pré-apurement, Le mode de transport de la déclaration ne peut être différent de celui de la déclaration sommaire.	<i>Ligne Pré-apurement {0} Le mode de transport : {1} de la déclaration ne peut être différent de celui de la déclaration sommaire : {2}</i>
97	<i>Valider</i>	Dans une ligne de pré-apurement, Le moyen de transport de la déclaration ne peut être différent de celui de la déclaration sommaire.	<i>Ligne Preapurement {0} Le moyen de transport : {1} de la déclaration ne peut être différent de celui de la déclaration sommaire : {2}</i>
98	<i>Valider</i>	Dans une ligne de pré-apurement, Le pays de provenance de la déclaration ne peut être différent de celui de la	<i>Ligne Preapurement {0} Le pays de provenance : {1} de la déclaration ne peut être différent de celui de la déclaration sommaire : {2}</i>



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



		déclaration sommaire.	
99	Valider	Dans une ligne de pré-apurement, La date de voyage de la déclaration ne peut être différente de celui de la déclaration sommaire.	<i>Ligne Preapurement {0} La date de voyage de la déclaration :{1} ne peut être différente de celle de la déclaration sommaire :{2}</i>
100	Valider	L'accord doit être valide	<i>L'accord : ({0}) est non valide</i>
101	Valider	Le pays de transbordement doit être valide	<i>Le pays de transbordement : ({0}) est non valide</i>
102	Valider	Si le régime est de transbordement, le pays de transbordement doit être servi	<i>Code pays de transbordement : Donnée manquante</i>
103	Valider	Si le régime est de transbordement, le mode de transbordement doit être servi	<i>Code mode de transbordement : Donnée manquante</i>
104	Valider	Si le régime est de transbordement, le moyen de transbordement doit être servi	<i>Code moyen de transport de transbordement : Donnée manquante</i>
105	Valider	Dans le cas d'un régime préalable une ligne d'imputation de compte red doit référencer soit une ligne compte red soit un intrant	<i>La ligne d'imputation de compte red ({0}) doit référencer une ligne compte red ou un intrant (régime préalable)</i>
106	Valider	Dans le cas d'un régime préalable une ligne d'imputation de compte red ne peut référencer à la fois une ligne compte red et un intrant	<i>La ligne d'imputation de compte red ({0}) ne peut référencer à la fois une ligne compte red et un intrant (régime préalable)</i>
107	Valider	Dans le cas d'un régime préalable, La déclaration doit référencer au moins une déclaration ayant un régime avec paiement	<i>La déclaration doit référencer au moins une déclaration ayant un régime avec paiement (régime préalable)</i>
108	Valider	Dans le cas d'un régime préalable, Les déclarations d'intrant doivent toutes être des déclarations ayant un régime avec paiement	<i>Les déclarations d'intrant doivent toutes être des déclarations ayant un régime avec paiement (régime préalable)</i>
109	Valider	Si le régime est préalable, la déclaration ou les déclarations référencée avec paiement des droits et taxes des intrants doi(ven)t avoir acquitté les droits et taxes	<i>La déclaration ({1}) référencée à la ligne ({0}) n'a pas acquitté les droits et taxes (régime préalable)</i>
110	Valider	Si le régime est préalable, la déclaration ou les déclarations référencée avec paiement des droits et taxes des intrants doi(ven)t avoir la mainlevée.	<i>La déclaration ({0}) référencée avec paiement doit avoir la mainlevée (régime préalable)</i>
111	Valider	Si le régime est préalable, la création doit intervenir dans un délai de deux ans à compter de la date de la plus ancienne importation avec paiement des droits et taxes des intrants.	<i>La création doit intervenir dans un délai de deux ans de la date d'enregistrement de la dum ({0}) (régime préalable)</i>
112	Valider	Si le régime est un export préalable, la (ou les) DUM(s) (d'importation) doivent appartenir à l'opérateur	<i>L'opérateur expéditeur/cédant est différent du soumissionnaire de la DUM imputée ({0})</i>



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



		expéditeur	
113	Valider	Dans le cas d'un régime préalable, la déclaration de cession/exportation doit référencer une déclaration ayant un régime avec paiement des droits et taxes	<i>La déclaration doit référencer au moins une déclaration ayant un régime avec paiement (régime préalable)</i>
114	Valider	Les déclarations d'intrant doivent toutes être des déclarations ayant un régime avec paiement (régime préalable)	<i>Les déclarations d'intrant doivent toutes être des déclarations ayant un régime avec paiement (régime préalable)</i>
115	Valider	Si le régime est cession préalable, la déclaration ou les déclarations référencée avec paiement des droits et taxes des intrants doi(ven)t avoir acquitté les droits et taxes	<i>La déclaration (1) référencée à la ligne (0) n'a pas acquitté les droits et taxes (régime préalable)</i>
116	Valider	Si le régime est cession préalable, la déclaration ou les déclarations référencée avec paiement des droits et taxes des intrants doi(ven)t avoir la mainlevée.	<i>La déclaration (0) d'importation référencée avec paiement doit avoir la main levé (cession préalable)</i>
117	Valider	Si le régime est cession préalable, la création doit intervenir dans un délai de deux ans à compter de la date de la plus ancienne importation avec paiement des droits et taxes des intrants.	<i>La création doit intervenir dans un délai de deux ans de la date d'enregistrement de la dum (0) (cession préalable)</i>
118			
119	Valider	Si le régime est de transit et si la déclaration n'est pas spécifiée pré-apurant des lots de DS (dans le cas de l'export il n'y a forcément pas de pré-apurement)], les informations sur le document précédent doivent être fournies	<i>Les informations sur le document précédent doivent être fournies (la déclaration ne précise pas de préapurement de lots de DS)</i>
120	Valider	Dans ce cas, si le type de document précédent est "DUM", la DUM existe, est enregistrée et non annulée.	<i>La dum doit exister car le type de document précédent est DUM</i>
121	Valider	Dans ce cas, si le type de document précédent est "DUM", la DUM doit être enregistrée	<i>La dum doit être enregistrée car le type de document précédent est DUM</i>
122	Valider	Dans ce cas, si le type de document précédent est "DUM", la DUM doit être non annulée	<i>La dum doit être non annulée car le type de document précédent est DUM</i>
123	Valider	Si le type document précédent égal à "TIR ou ATA", la référence doit être fournie	<i>La référence du carnet du document précédent doit être fournie car le type de document précédent est TIR ou ATA</i>
124	Valider	Si le type document précédent égal à "TIR ou ATA", le numéro du volet doit être fourni	<i>Le numéro du volet du document précédent doit être fourni car le type de document précédent est TIR ou ATA</i>
125	Valider	Si le type document précédent égal à "TIR ou ATA", la date	<i>La date d'établissement du document précédent doit être fournie car le type de document précédent est TIR</i>



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



		d''établissement doit être fournie	<i>ou ATA</i>
126	<i>Valider</i>	Si la dum est combinée elle doit être couverte par une caution	<i>La dum combinée doit être couverte par une caution</i>
127	<i>Valider</i>	Si le régime n'est pas suspensif ni de transit ni particulier (de surveillance), Les informations de la caution doivent pas être servi	<i>Code type de cautionnement : Donnée inattendue</i>
128	<i>Valider</i>	Si le régime n'est pas suspensif ni de transit ni particulier (de surveillance), Les informations de la caution doivent pas être servi	<i>Numéro de décision caution : Donnée inattendue</i>
129	<i>Valider</i>	Si le régime n'est pas suspensif ni de transit ni particulier (de surveillance), Les informations de la caution doivent pas être servi	<i>Code agence bancaire : Donnée inattendue</i>
130	<i>Valider</i>	Si le régime est suspensif de transit ou particulier (de surveillance), Les informations de la caution doivent être servi	<i>Code type de cautionnement : Donnée manquante</i>
131	<i>Valider</i>	Le type de cautionnement doit être valide	<i>Le type de cautionnement : ({0}) est non valide</i>
132	<i>Valider</i>	Le type de cautionnement doit être différent du cautionnement moral	<i>Le type de cautionnement doit être différent du cautionnement moral</i>
133	<i>Valider</i>	Le type de cautionnement doit être différent du cautionnement mutuel	<i>Le type de cautionnement doit être différent du cautionnement mutuel</i>
134	<i>Valider</i>	Si le Régime est de transit : Le type de cautionnement doit être différent du cautionnement donneur d'ordre	<i>Régime de transit : Le type de cautionnement doit être différent du cautionnement donneur d'ordre</i>
135	<i>Valider</i>	Si le régime est suspensif de transit ou particulier (de surveillance), Les informations de la caution doivent être servi	<i>Numéro décision de caution : Donnée manquante</i>
136	<i>Valider</i>	Le type de la décision de caution doit être égal au type de cautionnement choisi	<i>Le type de la décision de caution : {0} est différent du type de cautionnement choisi : {1}</i>
137	<i>Valider</i>	La décision de caution doit appartenir à l'opérateur	<i>La décision de caution n'appartient pas à l'opérateur</i>
138	<i>Valider</i>	La décision de caution doit être valable	<i>La décision de caution n'est pas valable</i>
139	<i>Valider</i>	La décision de caution ne doit pas être déjà utilisée	<i>La décision de caution est déjà utilisée (décision limitée à une opération)</i>
140	<i>Valider</i>	La décision de caution ne doit pas être échue	<i>La décision de caution est échue</i>
141	<i>Valider</i>	La NGP de l'article doit être prise en charge par la décision de caution	<i>Article numéro {0} : NGP non prise en charge par la décision de caution</i>
142	<i>Valider</i>	Le régime doit être autorisé pour la décision de caution	<i>Le régime n'est pas autorisé pour la décision de caution</i>
143	<i>Valider</i>	Le bureau doit être autorisé pour la décision de caution	<i>Le bureau n'est pas autorisé pour la décision de caution</i>
144	<i>Valider</i>	Si le type de cautionnement est	<i>Code agence bancaire : Donnée manquante</i>



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



		"Bancaire", l'agence bancaire doit être fournie.	
145	Valider	Si le type de cautionnement est "Bancaire", l'agence bancaire doit être valide.	L'agence bancaire : {{0}} est non valide
146	Valider	Si le type de cautionnement est "Consignation", le Crédit d'enlèvement doit être servi.	(Consignation) Crédit d'enlèvement : Donnée manquante
147	Valider	Si le type de cautionnement est "Consignation", Le crédit d'enlèvement n'appartient pas à l'Opérateur	(Consignation) Le crédit d'enlèvement n'appartient pas à l'Opérateur
148	Valider	Si le type de cautionnement est "Consignation", Le crédit d'enlèvement ne doit pas être bloqué	(Consignation) Le crédit d'enlèvement est bloqué
149	Valider	Si le type de cautionnement est "Consignation", Le crédit d'enlèvement doit être ouvert auprès du bureau d'enregistrement de la déclaration	(Consignation) Le crédit d'enlèvement n'est pas ouvert auprès du bureau d'enregistrement de la déclaration
150	Valider	La déclaration doit comprendre au moins un article	La déclaration doit comprendre au moins un article
151	Valider	Pour chaque article, le type de contenant doit être servi	Article numéro {{0}} : Code type contenant : Donnée manquante
152	Valider	Pour chaque article, le type de contenant doit être valide	Le type de contenant : {{0}} est non valide
153	Valider	Pour chaque article, si le type de contenant est dénombrable, Nombre des contenants doit être servi	Article numéro {{0}} : Nombre des contenants : Donnée manquante
154	Valider	Pour chaque article, si le type de contenant est dénombrable, Marques des contenants doit être servi	Article numéro {{0}} : Marques des contenants : Donnée manquante
155	Valider	Pour chaque article, si le type de contenant n'est pas dénombrable, Nombre des contenants ne doit pas être servi	Article numéro {{0}} : Nombre des contenants : Donnée inattendue
156	Valider	Pour chaque article, si la DUM n'est pas une déclaration initiale la NGP 999999999 ne peut pas être renseignée	Article numéro {{0}} : Code NGP 999999999 valide uniquement pour les régimes de transit
157	Valider	Au niveau de la sous déclaration, la NGP spécifiée est déclarée au niveau de la déclaration initiale. sauf dans le cas du transit.	Article numéro {{0}} : Code NGP : {1}, inexistant dans la dum initiale
158	Valider	Si le pays d'origine n'est pas fourni au niveau de l'entête Le pays d'origine de l'article doit être servi	Article numéro {{0}} : Pays d'origine : Donnée manquante
159	Valider	Si le pays d'origine n'est pas fourni au niveau de l'entête Le pays	Article numéro {{0}} : Pays d'origine : {{1}} est non valide



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



		d'origine de l'article doit être servi et valide	
160	Valider	Si le pays d'origine est fourni au niveau de l'entête, il doit être valide	<i>Le pays d'origine : {{0}} est non valide</i>
161	Valider	Si le pays d'origine est fourni au niveau de l'entête, il doit être égal au pays d'origine de l'article	<i>Article numéro {{0}} : Pays d'origine ne peut être différent de celui de l'entête de la déclaration</i>
162	Valider	Pour chaque article, La valeur déclarée ne doit pas être nulle	<i>Article numéro {{0}} : La valeur déclarée est nulle</i>
163	Valider	Pour chaque article, La quantité facturée ne doit pas être nulle	<i>Article numéro {{0}} : La quantité facturée est nulle</i>
164	Valider	Pour chaque article, Le poids net ne doit pas être nul	<i>Article numéro {{0}} : Le poids net est nul</i>
165	Valider	Pour chaque article, Code unité de quantité doit être servi	<i>Article numéro {{0}} : Code unité de quantité de la marchandise: Donnée manquante</i>
166	Valider	Pour chaque article, Code unité de quantité doit être valide	<i>Article numéro {{0}} : L'unité : {{1}} est non valide</i>
167	Valider	Pour chaque article, L'accord (s'il est fourni), identifié par son code, est le même que celui de l'entête si ce dernier est fourni	<i>Article numéro {{0}} : L'accord ne peut être différent de celui de l'entête de la déclaration</i>
168	Valider	Pour chaque article, L'accord (s'il est fourni), doit être valide	<i>L'accord : {{0}} est non valide</i>
169	Valider	Pour chaque article, La franchise (s'elle est fournie), doit être la même que celle de l'entête si cette dernière est fournie.	<i>Article numéro {{0}} : La franchise ne peut être différente de celle de l'entête de la déclaration</i>
170	Valider	Pour chaque article, La franchise (s'elle est fournie), doit être valide	<i>La franchise : {{0}} est non valide</i>
171	Valider	Si le régime n'est pas une ETPP, l'article doit être spécifié non issu d'une ATPA.	<i>Régime non ETPP : L'article numéro {0} ne peut être déclaré issu d'une ATPA</i>
172	Valider	La déclaration peut comprendre des lignes de préapurement à condition que le régime indique qu'il y a lieu de préapurer des lots de déclaration sommaire et le bureau d'enregistrement de la déclaration respectivement le bureau d'entrée dans le cas de la DUM combinée) exige le préapurement et la déclaration	<i>La déclaration comprend des lignes de préapurement de DS</i>
173	Valider	Le lot à préapurer, identifié par le triplet (Déclaration sommaire, Lieu de chargement, Référence de lot), doit être servi	<i>Ligne de préapurement numéro {{0}} : Lot à préapuré : Donnée manquante</i>
174	Valider	La déclaration sommaire à laquelle il appartient le lot à préapurer est enregistrée dans le même bureau	<i>Ligne de préapurement numéro {{0}} : Le bureau d'enregistrement de la déclaration sommaire doit être le même que le bureau d'entrée de la dum</i>



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



		d'enregistrement de la déclaration.	
175	Valider	La déclaration sommaire ne doit pas être annulée	Ligne de préapurement numéro ({0}) : La déclaration sommaire est annulée
176	Valider	Le lot est ne doit pas être déjà préapuré	Ligne de préapurement numéro ({0}) : Le lot est déjà préapuré
177	Valider	Le lot doit être préapurable	Ligne de préapurement numéro ({0}) : Le lot est non préapurable
178	Valider	Le lot est ne doit pas être déjà apuré	Ligne de préapurement numéro ({0}) : Le lot est déjà apuré
179	Valider	Deux lignes distinctes de préapurement ne peuvent pas porter sur le même lot	Les deux lignes de préapurement : ({0}, {1}) portent sur un même lot
180	Valider	Dans le cas d'un éclatement de titre de transport, La DUM peut référencer au plus un seul éclatement de titre de transport.	La DUM peut référencer au plus un seul éclatement de titre de transport
181	Valider	Dans le cas d'un éclatement de titre de transport, La DUM ne peut préapurer qu'un seul lot de celui-ci	La DUM ne peut préapurer qu'un seul lot de l'éclatement de titre de transport
182	Valider	Dans le cas d'un éclatement de titre de transport, La DUM ne peut préapurer qu'un seul lot de celui-ci et ce dernier devra avoir le même régime que la DUM.	Ligne de préapurement numéro ({0}) : Le régime du lot est différent de celui de la déclaration
183	Valider	Le type du titre de change doit être renseigné.	Ligne imputation titre de change numéro ({0}) : Code type titre de change : Donnée manquante
184	Valider	Le type du titre de change doit être valide	Ligne imputation titre de change numéro ({0}) : Le type titre de change : ({0}) est non valide
185	Valider	Le type du titre de change doit être compatible avec le régime (importation ou exportation)	Ligne imputation titre de change numéro ({0}) : Le type du titre de change : {1} est incompatible avec le régime (importation ou exportation)
186	Valider	Si le type du titre de change n'est pas "Engagement d'importation", le code servant à identifier le titre de change n'est pas fourni.	Ligne imputation titre de change numéro ({0}) : Titre de change: Donnée inattendue (Engagement d'importation)
187	Valider	Si le type du titre de change n'est pas "Engagement d'importation", le code servant à identifier le titre de change n'est pas fourni. Si en plus le régime est d'importation, le titre de change (texte libre) est fourni.	Ligne imputation titre de change numéro ({0}) : Titre de change: Donnée attendue (Engagement d'importation)
188	Valider	L'importateur de l'engagement d'importation doit être identique que celui de la déclaration	Ligne imputation titre de change numéro ({0}) : L'importateur de l'engagement d'importation doit être identique que celui de la déclaration
189	Valider	La condition de livraison de l'engagement d'importation doit être identique à celle de la déclaration	Ligne imputation titre de change numéro ({0}) : La condition de livraison de l'engagement d'importation doit être identique à celle de la déclaration
190	Valider	L'article comptabilisé doit avoir le même pays d'origine que celui de	Ligne imputation titre de change numéro ({0}) : L'article comptabilisé numéro ({1}) doit avoir le même



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



		l'engagement d'importation	<i>pays d'origine que celui de l'engagement d'importation</i>
191	<i>Valider</i>	L'article comptabilisé doit avoir une NGP autorisée par l'engagement d'importation	<i>Ligne imputation titre de change numéro {{0}} : L'article comptabilisé numéro {{1}} doit avoir une NGP autorisée par l'engagement d'importation</i>
192	<i>Valider</i>	La différence entre la date courante et la date de domiciliation de l'engagement d'importation ne doit pas dépasser 6 mois	<i>Ligne imputation titre de change numéro {{0}} : La différence entre la date courante et la date de domiciliation de l'engagement d'importation dépasse 6 mois</i>
193	<i>Valider</i>	Le poids net imputé doit être inférieur ou égal à 110% du poids net solde de l'engagement d'importation	<i>Ligne imputation titre de change numéro {{0}} : Le poids net imputé {{1}} doit être inférieur ou égal à 110% du poids net solde {{2}} de l'engagement d'importation</i>
194	<i>Valider</i>	Le montant imputé doit être inférieur ou égal à 105% du montant solde de l'engagement d'importation	<i>Ligne imputation titre de change numéro {{0}} : Le montant imputé {{1}} doit être inférieur ou égal à 105% du montant solde {{2}} de l'engagement d'importation</i>
195	<i>Valider</i>	Le dépassement du poids net solde et le dépassement du montant solde ne peuvent avoir lieu en même temps	<i>Ligne imputation titre de change numéro {{0}} : Le dépassement du poids net solde et le dépassement du montant solde ne peuvent avoir lieu en même temps</i>
196	<i>Valider</i>	Si le type du titre de change n'est pas "Engagement d'importation" et si le régime est d'importation, l'agence bancaire doit être fournie,	<i>Ligne imputation titre de change numéro {{0}} : L'agence bancaire doit être fournie (non engagement d'importation)</i>
197	<i>Valider</i>	Si le type du titre de change n'est pas "Engagement d'importation" et si le régime est d'importation, l'agence bancaire fournie doit être valide,	<i>Ligne imputation titre de change numéro {{0}} : L'agence bancaire {{1}} doit être valide (non engagement d'importation)</i>
198	<i>Valider</i>	Date d'enregistrement du titre de change doit être inférieure ou égale à la date courante	<i>Ligne imputation titre de change numéro {{0}} : Date d'enregistrement doit être inférieure ou égale à la date courante</i>
199	<i>Valider</i>	Le Code devise doit être fourni	<i>Ligne imputation titre de change numéro {{0}} : Code devise : Donnée manquante</i>
200	<i>Valider</i>	Deux lignes d'imputation ne doivent pas porter sur un même titre de change	<i>Les deux lignes d'imputation de titre de change : {{0}}, {{1}} portent sur un même titre de change : {{2}}</i>
201	<i>Valider</i>	La déclaration comprend au moins une ligne d'imputation de compte RED si est seulement si le régime implique l'apurement	<i>La déclaration doit comprendre au moins une ligne d'imputation de compte RED</i>
202	<i>Valider</i>	La déclaration ne doit pas comprendre d'imputation de compte RED si le régime n'implique pas l'apurement	<i>Ligne imputation compte RED : Données inattendues</i>
203	<i>Valider</i>	Si le régime n'admet pas l'apurement le flag apurement Dechet ne doit pas être positionné	<i>La déclaration apure les déchets (Régime non d'apurement)</i>
204	<i>Valider</i>	Le compte à imputer existe, son régime admet l'apurement par le régime de la déclaration,	<i>Ligne imputation compte RED numéro {{0}} : Régime compte RED doit admettre l'apurement par le régime de la déclaration</i>
205	<i>Valider</i>	Le compte à imputer existe, et	<i>Ligne imputation compte RED numéro {{0}} :</i>



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



		appartient à l'opérateur spécifié dans l'entête (opérateur engagé) ou à un opérateur pour lequel l'opérateur engagé est autorisé à lui apurer ses comptes,	<i>L'opérateur engagé n'est pas autorisé à apurer le compte</i>
206	<i>Valider</i>	Dans le cas de la cession la ligne de compte n'appartient pas à l'opérateur soumissionnaire (cessionnaire) mais au cédant.	<i>Ligne imputation compte RED numéro ({}): Le compte n'appartient pas au cédant</i>
207	<i>Valider</i>	Le compte à imputer ne doit pas être annulé	<i>Ligne imputation compte RED numéro ({}): Le compte RED estannulé</i>
208	<i>Valider</i>	Le compte à imputer ne doit pas être affecté du certificat de décharge définitif	<i>Ligne imputation compte RED numéro ({}): Le compte RED estaffecté du certificat de décharge définitif</i>
209	<i>Valider</i>	Le compte à imputer doit posséder encore un solde matière première (respectivement un solde déchets) si la déclaration est d'apurement de la matière première (respectivement d'apurement des déchets)),	<i>Ligne imputation compte RED numéro ({}): Le compte RED doitposséder un solde déchets</i>
210	<i>Valider</i>	Le compte à imputer doit posséder encore un solde matière première (respectivement un solde déchets) si la déclaration est d'apurement de la matière première (respectivement d'apurement des déchets)),	<i>Ligne imputation compte RED numéro ({}): Le compte RED doitposséder un solde matière première</i>
211	<i>Valider</i>	le soumissionnaire du compte n'est pas bloqué pour les apurements de comptes	<i>Ligne imputation compte RED numéro ({}): Le soumissionnaire du compte est bloqué pour les apurements de comptes</i>
212	<i>Valider</i>	Dans le cas de l'exportation préalable (ouverture de compte d'avoir), la NGP (intrans) doit être fournie	<i>Ligne imputation compte RED numéro ({}): NGP (intrans) non fournie (export préalable)</i>
213	<i>Valider</i>	Dans le cas de l'exportation préalable La quantité brute à imputer doit être inférieure ou égale au solde de l'intrans	<i>Ligne imputation compte red ({}): La quantité brute à imputerdoit être inférieure ou égale au solde de l'intrans (régimepréalable)</i>
214	<i>Valider</i>	Dans le cas de l'exportation préalable Le taux de déchets est égal à 0%, la ligne ne peut être flagué déchetsTaxables	<i>Ligne imputation compte red ({}): Le taux de déchets est égalà 0%, la ligne ne peut être flagué déchetsTaxables</i>
215	<i>Valider</i>	Dans le cas de l'exportation préalable Le taux de déchets doit être égal à 0% (régime de compensation)	<i>Ligne imputation compte red ({}): Le taux de déchets doit être égal à 0% (régime de compensation)</i>
216	<i>Valider</i>	Dans le cas de l'exportation préalable La quantité à imputer est différente de la quantité déclarée de l'article correspondant (NGP, Pays d'origine)	<i>La quantité à imputer ({} est différente de la quantité déclarée ({} de l'article correspondant (NGP : ({}), Pays d'origine : ({})) (régime de compensation)</i>
217	<i>Valider</i>	La quantité brute à imputer (en valeur absolue) doit être non nulle	<i>Ligne imputation compte RED numéro ({}): La quantité brute à imputer est nulle</i>
218	<i>Valider</i>	La quantité brute à imputer (en valeur absolue) est inférieure ou	<i>Ligne imputation compte RED numéro ({}): La quantité à imputer : {} doit être inférieure ou égale à</i>



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



		égale à la quantité initiale - la quantité totale demandée en décharge (*) (en valeur absolue) de la ligne de compte.de la matière première ou des déchets selon la nature de la déclaration (apurement de matière première ou apurement de déchets).	<i>la quantité totale de déchets de la ligne de compte, pouvant être déchargée : {2}</i>
219	<i>Valider</i>	La quantité brute à imputer (en valeur absolue) doit être inférieure ou égale à la quantité solde (en valeur absolue) de la ligne de compte.	<i>Ligne imputation compte RED numéro {0} : La quantité brute à imputer : {1} doit être inférieure ou égale à la quantité totale de la ligne de compte, pouvant être déchargée : {2}</i>
220	<i>Valider</i>	Deux lignes d'imputation ne peuvent pas porter sur la même ligne de compte	<i>Les deux lignes d'imputation {0} et {1} ne peuvent pas porter sur la même ligne de compte</i>
221	<i>Valider</i>	Le type de la demande, doit être fourni	<i>Demande additionnelle numéro {0} : Type demande : Donnée manquante</i>
222	<i>Valider</i>	Le type de la demande, doit être valide	<i>Demande additionnelle numéro {0} : Le type demande : {0} est non valide</i>
223	<i>Valider</i>	Les deux demandes additionnelles ne doivent pas avoir le même type	<i>Les deux demandes additionnelles : {0},{1} ont le même type : {2}</i>
224	<i>Valider</i>	Si le régime est sans paiement, la déclaration ne doit pas contenir des articles avec paiement	<i>La déclaration contient des articles avec paiement (Régime sans paiement)</i>
225	<i>Valider</i>	Si la date du voyage est fournie, elle doit être inférieure à la date courante pour les déclarations non anticipées	<i>La date du voyage doit être inférieure à la date courante (Déclaration non anticipée)</i>
226	<i>Valider</i>	Si le régime est d'import La date du voyage doit être fournie	<i>La date du voyage est obligatoire (cas import)</i>
227	<i>Valider</i>	Si le régime est d'export La date du voyage doit être supérieure ou égale à la date de la déclaration	<i>La date du voyage doit être supérieure ou égale à la date de la déclaration (cas export)</i>
228	<i>Valider</i>	Dans le cas de transitaire, Le numéro du répertoire de la sous DUM doit être identique à celui de la DUM initiale	<i>Le numéro du répertoire de la sous DUM doit être identique à celui de la DUM initiale : {0}</i>
229	<i>Valider</i>	Si l'opérateur n'est pas transitaire, le numéro du répertoire ne doit pas être fourni	<i>Numéro du répertoire : Donnée inattendue (car l'opérateur déclarant n'est pas transitaire)</i>
230	<i>Valider</i>	lorsqu'il s'agit de la même unité, les quantités en unité normalisée doivent être les mêmes que les quantités déclarées en unité de mesure	<i>NGP {0} : les quantités déclarées en unité de mesure et en unité de mesure normalisée sont différentes bien que les unités sont identiques</i>
231	<i>Valider</i>	Pour chaque article, Le champ Contenant doit être renseigné pour un article de nature CONTENEUR	<i>Erreur Article numéro {0} : Le champ {1} Contenant doit être renseigné pour un article de nature CONTENEUR (005)</i>
232	<i>Valider</i>	Pour chaque article, le champ Marque Contenant doit contenir les	<i>Erreur Article numéro {0} : Le champ Marque Contenant doit contenir {1} référence(s) en respectant</i>



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



		référence(s) en respectant le format 4 caractères suivis de 7 chiffres	<i>le format 4 caractères suivis de 7 chiffres {{2}} référence(s) est (sont) renseignée(s) actuellement]</i>
233	Valider		
234	Valider	Pour chaque article, le champ Marque Contenant ne doit pas contenir une référence dupliquée	<i>Erreur Article numéro {0} : Le champ Marque Contenant contient une référence dupliquée {{1}}</i>
235	Valider	L'opérateur déclarant ne doit pas être bloqué pour l'enregistrement des dums	<i>L'opérateur déclarant {{0}} est bloqué pour l'enregistrement des dums. Unité Organisationnelle {{2}}, motif(s) de blocage {{3}}</i>
236	Valider	L'opérateur destinataire ne doit pas être bloqué pour l'enregistrement des dums	<i>L'opérateur destinataire {{0}} est bloqué pour l'enregistrement des dums. Unité Organisationnelle {{2}}, motif(s) de blocage {{3}}</i>
237	Valider	L'opérateur expéditeur ne doit pas être bloqué pour l'enregistrement des dums	<i>L'opérateur expéditeur {{0}} est bloqué pour l'enregistrement des dums. Unité Organisationnelle {{2}}, motif(s) de blocage {{3}}</i>
238	Valider	L'opérateur pour lequel est engagée l'opération ne doit pas être bloqué pour l'enregistrement des dums	<i>L'opérateur pour lequel {{0}} est bloqué pour l'enregistrement des dums. Unité Organisationnelle {{2}}, motif(s) de blocage {{3}}</i>
239	Valider	Une déclaration ne peut pas avoir deux modes de transport différents dans ses lignes de pré-apurement DS	<i>Erreur Préapurement DS : Une déclaration ne peut pas avoir deux modes de transport différents</i>
240	Valider	Pour une DUM de cession, Le cédant doit être différent du cessionnaire	<i>Le cédant doit être différent du cessionnaire</i>
241	Valider	La dum ne peut pas être combinée s'il existe déjà une DUM non combinée en pré-apurement d'un 2ème lot du même ETT	<i>La DUM doit être {0} car elle préapure un ETT {1} préapuré par la DUM {2} {3}</i>
242	Valider	Le bureau de destination doit être le même que le bureau de destination de la DUM pré-apurant le même ETT	<i>Le bureau de destination doit être le même que le bureau de destination de la DUM {0} préapurant le même ETT {1}</i>
243	Valider	Le soumissionnaire doit être le même que le soumissionnaire de la DUM pré-apurant le même ETT	<i>Le soumissionnaire doit être le même que le soumissionnaire de la DUM {0} pré-apurant le même ETT {1}</i>
244	Valider	la modification de la quantité de l'article de la déclaration ne doit pas entraîner un dépassement du compte RED associé à cette déclaration	<i>Le compte RED associé à cette déclaration représente un dépassement suite à la modification de la quantité de l'article n° {{0}}</i>
245	Valider	Si la date d'enregistrement de la DUM est postérieure à la date de poste d'ordonnancement, l'arrondissement doit être servi.	<i>Arrondissement : Champs obligatoire!</i>
246	Valider	Le numéro du crédit d'enlèvement ne peut pas être nul si le mode de paiement est crédit d'enlèvement	<i>Le numéro du crédit d'enlèvement ne peut pas être nul!</i>
247	Valider	Si le mode de paiement est "Crédit d'enlèvement", le numéro du crédit fourni, ne doit pas être bloqué pour la déclaration	<i>Le crédit d'enlèvement est bloqué pour la DUM</i>
248	Valider	S'il s'agit de cession et que	<i>L'opérateur engagé de la DUM n'a pas la facilité</i>



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



		l'opérateur n'a pas la facilité cession avec paiement, la devise doit être MAD	cession avec paiement (la devise doit être MAD)
249	Valider	S'il s'agit de cession et que l'opérateur n'a pas la facilité cession avec paiement, les articles doivent être sans paiement	L'opérateur engagé de la DUM n'a pas la facilité cession avec paiement (les articles doivent être sans paiement)
250	Valider	Pour chaque imputation de titre de change, La devise du titre de change PortNet doit être identique à celle de la déclaration	Ligne d'imputation Portnet ({0}) : La devise de la DUM et du titre doivent être identique
251	Valider	Pour chaque imputation de titre de change, L'opérateur de la DUM et du titre doivent être identique	L'opérateur de la DUM et du titre doivent être identique
252	Valider	Si le titre de change est de type EI. L'imputation manuelle n'est pas autorisée.	Ligne d'imputation Manuel ({0}) : l'imputation n'est pas autorisée pour le titre de change de type EI. veuillez passer par le mode PortNet
253	Valider	Si le titre de change est de type CI. L'imputation manuelle n'est pas autorisée.	Ligne d'imputation Manuel ({0}) : l'imputation n'est pas autorisée pour le titre de change de type CI. veuillez passer par le mode PortNet
254	Valider	La banque de la caution de la déclaration doit être valide	La banque de la caution n'est pas valide
255	Valider	L'agence de la banque de la caution de la déclaration doit être valide	L'agence bancaire de la caution n'est pas valide
256	Valider	La référence de la déclaration d'export doit respecter le format demandé	La référence de la déclaration d'export ne respecte pas le format demandé
257	Valider	Le pays de provenance renseigné doit faire partie des pays de la convention	Le pays de provenance renseigné ne fait pas partie des pays de la convention
258	Valider	Si la déclaration comporte l'arrondissement 411, elle ne peut pas comporter un article de type de contenant fourgon	L'arrondissement choisi ne prend en charge que le traitement des Fourgons
259	Valider	Si le déclarant est transitaire, il doit avoir la procuration.	Le déclarant connecté doit être l'opérateur engagé de la DUM ou doit posséder la procuration
260	Valider	Si le déclarant est transitaire, il doit avoir la procuration avec un nombre d'opérations non épuisé.	Le nombre d'opérations autorisées pour cette procuration est épuisé
261	Enregistrer	Toutes les règles de l'UC Valider sont applicables pour l'UC Enregistrer.	*
262	Enregistrer	La déclaration de cession ne peut pas être enregistrée s'elle n'est pas acceptée par le cédant	La DUM de cession n'est pas acceptée par le cédant
263	Enregistrer	Pour une ligne d'imputation de titre de change Portnet, la somme des valeurs imputées ne doit pas dépasser, de plus de 10%, la valeur initiale du titre.	Ligne d'imputation Portnet ({0}) : La somme des valeurs imputées ne doit pas dépasser, de plus de 10%, la valeur initiale du titre.



GUIDE D'IMPLEMENTATION DES ECHANGES PAR EDI DE LA DECLARATION UNIQUE DES MARCHANDISES



264	<i>Enregistrer</i>	Pour une ligne d'imputation de titre de change Portnet La somme des poids nets imputées ne doit pas dépasser, de plus de 10%, poids net initial pour le titre.	<i>Ligne d'imputation Portnet ({0}) : La somme des poids nets imputés ne doit pas dépasser, de plus de 10%, le poids net initial pour le titre.</i>
265	<i>Enregistrer</i>	Dans le cas de transitaire, la procuration ne doit pas être en cours d'utilisation par un autre utilisateur.	<i>La procuration est en cours d'utilisation</i>
266	<i>Sauvegarder</i>	Dans le cas où le régime est hors 'Transit à l'import' et les moyens de transport sont renseignés (moyen de transport)	<i>Vous ne pouvez pas renseigner des moyens de transport sur un type de régime différent à 'Transit à l'import'</i>
267	<i>Sauvegarder</i>	Dans le cas où type contenant est inexistant (moyen de transport)	<i>Ligne de moyen de transport ({0}) : Code type contenant inexistant</i>
268	<i>Sauvegarder</i>	Dans le cas où type contenant est invalide (moyen de transport)	<i>Ligne de moyen de transport ({0}) : Code type contenant invalide</i>

